

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2084**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Responsable développement ressources humaines

Nouvel intitulé : Responsable ressources humaines

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Chambre de commerce et d'industrie du Valenciennois	Le Directeur du Centre de Formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Valenciennois, Président de la CCI du Valenciennois

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

315n Etudes et prévisions, établissement de stratégies

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Responsable développement ressources humaines (RH) a pour mission de contribuer, stratégiquement et opérationnellement au développement pérenne par : - la détection des compétences ( recrutement, appréciation),

- la gestion ( gestion administrative du personnel),
- la mobilisation /valorisation des Hommes ( politique de rémunération, conduite des projets d'entreprise)
- le développement des Ressources Humaines ( formation, validation, gestion des carrières) et ce de façon réactive (introduction des changements au regard des évolutions législatives) et prospective ( gestion prévisionnelle des emplois et des compétences/démarche compétences).

Les compétences nécessaires à l'exercice du métier ' Responsable Développement RH' et faisant l'objet de la certification sont :

- raisonnement stratégique
- compétences relationnelles et managériales ( animation de groupe, techniques de négociation)
- gestion administrative et juridique
- gestion actuelle et prospective du capital humain ( démarche compétences, définition d'une politique de formation
- gestion de projet

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

PME/PMI ou filiales de grands groupes de la région Nord/ Pas de Calais et de l'Aisne, de tous secteurs à partir de 80 salariés en moyenne :

- Entreprises industrielles
- Entreprises de distribution
- Entreprises de conseil
- Secteur social
- Groupements d'employeurs
- L'intérim
- Presse régionale

- adjoints de DRH ou responsables ressources humaines de PME/PMI ou de filiales de grands groupes: fonctions stratégiques visant le déploiement de la politique générale de gestion et de développement des RH du groupe. - responsables de formation, responsables de la gestion des compétences : fonctions à dimension stratégique visant le développement du capital humain de l'entreprise

- consultants, chargés de mission gestion des compétences : contribution à la définition et au déploiement de politiques de gestion des RH auprès de nombreuses entreprises.

- chargés d'accompagnement des Hommes : accompagnement dans le changement individuel ( perte d'un emploi, reconversion....)

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

M1503 : Management des ressources humaines

M1502 : Développement des ressources humaines

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification repose sur les résultats d'un oral composé de trois volets : - représentation des rôles et fonctions d'un Responsable Développement Ressources Humaines, des compétences requises pour l'exercice de ce métier

- présentation d'un portefeuille de compétences techniques et génériques développées ( apport de preuves)

- présentation de pistes de progression au regard du projet professionnel à court, moyen et long terme

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	7 personnes dont 5 professionnels

En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		7 personnes dont 5 professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Idem
Par candidature individuelle	X		idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X		Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 mars 2004 publié au Journal Officiel du 13 mars 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Arrêté du 8 juillet 2009 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé Responsable développement ressources humaines avec effet au 21 juillet 2009, jusqu'au 21 juillet 2012

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Environ 15 stagiaires par an

##### Autres sources d'information :

CCI du Valenciennois TERTIA 3000  
10, avenue Henri Matisse  
59300 Aulnoy- Lez -Valenciennes

##### Lieu(x) de certification :

CCI DE VALENCIENNES TERTIA 3000  
10, avenue Henri Matisse  
59300 Aulnoy- Lez -Valenciennes

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CCI du Valenciennois TERTIA 3000

##### Historique de la certification :

**Certification suivante :** Responsable ressources humaines